



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

PARIS, LE 24 MAI 2022

Gabiriele LOVOBALAVU (OYONNAX RUGBY)

Oyonnax Rugby / Colomiers Rugby (Barrage PRO D2)

Citation

Au cours de la rencontre Oyonnax Rugby / Colomiers Rugby, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de M. Gabiriele LOVOBALAVU pour une action ayant eu lieu à la 5^{ème} minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Gabiriele LOVOBALAVU est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 25 mai 2022.

M. Gabiriele LOVOBALAVU n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

Charlie FAUMUINA (STADE TOULOUSAIN)

CA Brive Corrèze Limousin / Stade Toulousain (J25 TOP 14)

Carton rouge

Au cours de la rencontre CA Brive Corrèze Limousin / Stade Toulousain, M. Charlie FAUMUINA a été définitivement exclu par l'arbitre à la 18^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Charlie FAUMUINA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 1^{er} juin 2022.

M. Charlie FAUMUINA est suspendu dans l'attente de cette audience.





CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51



2/2

